

Association Internationale Des Amis de l'IREST

**"Comment (bien) nommer
- son université,
- sa formation,
- l'IREST ?"**



AIDA-IREST / "Conseils de pros" N°1

1 - Comment (bien) nommer son université, sa formation et l'IREST ?

AIDA-IREST, l'Association Internationale Des Amis de l'IREST, a pour vocation d'être une plateforme d'échanges entre le monde professionnel et l'IREST, notamment en favorisant l'insertion professionnelle des étudiants et anciens étudiants, auxquels s'adresse cette première série "Conseils de pros N°1" d'AIDA-IREST : "Comment (bien) nommer son université, sa formation et l'IREST ?".

Après cette introduction, 4 "épisodes" vont suivre :

- "Ce qu'il faut éviter de faire ..."
- "Comment (bien) nommer son université ?"
- "Comment (bien) nommer sa formation ?"
- "Comment (bien) nommer l'IREST ?"

Notre démarche a pour but de rendre plus efficaces les CV des étudiants et anciens étudiants de l'IREST dans leurs versions papier, numérique, leurs mailings et dans les réseaux sociaux professionnels.

Les thèmes traités dans "Conseils de pros" ont été chaque fois repris sous forme d'annonces ou en un seul document sur divers supports :

- notre site Internet : <http://www.aida-irest.fr>
- notre groupe LINKEDIN "Association Internationale Des Amis de l'IREST" ("AIDA-IREST")
- la newsletter "AIDA-IREST", etc.

A bientôt !

L'équipe d'AIDA-IREST

Une question ?

Envoyez-nous votre message à l'adresse suivante :

contact@aida-irest.fr

Association Internationale Des Amis de l'IREST

"Comment (bien) nommer son université, sa formation et l'IREST ?"

2- Ce qu'il faut éviter



AIDA-IREST / "Conseils de pros" N°1

2 – Ce qu'il faut éviter de faire ...

Il faut éviter :

- De s'en tenir aux seuls choix d'éventuels menus déroulants proposés par les réseaux sociaux lors de l'élaboration de son CV ;
- De se reposer sur sa seule mémoire, sur des souvenirs plus ou moins lointains pour nommer son université, sa formation et l'IREST ; comme pour l'ensemble d'un CV, il faut cultiver la précision ... et l'absence de fautes d'orthographe ;
- De s'en tenir à des sigles, même s'ils peuvent jouer le rôle de mots clés ("IREST", "GATH", "DESS") ; il faut les présenter en clair en les développant, à l'intention des non-initiés qui constituent la majorité des lecteurs. Pas d'hésitation : utilisez les sigles et développez-les en clair.

• Pourquoi faut-il éviter le flou dans le libellé des diplômes ?

- Cela atténue l'effet de réseau dans les réseaux sociaux professionnels (risque d'échapper à la recherche par mots-clés) ;
- Cela peut éveiller la méfiance de ceux qui vérifieront l'existence d'un diplôme présenté sous une appellation fantaisiste et reviendraient bredouilles (et donc perplexes) de leur recherche ;
- Cela peut faire courir des risques juridiques, notamment si un diplôme devait être rebaptisé en fonction de chaque recherche d'emploi.

Association Internationale Des Amis de l'IREST

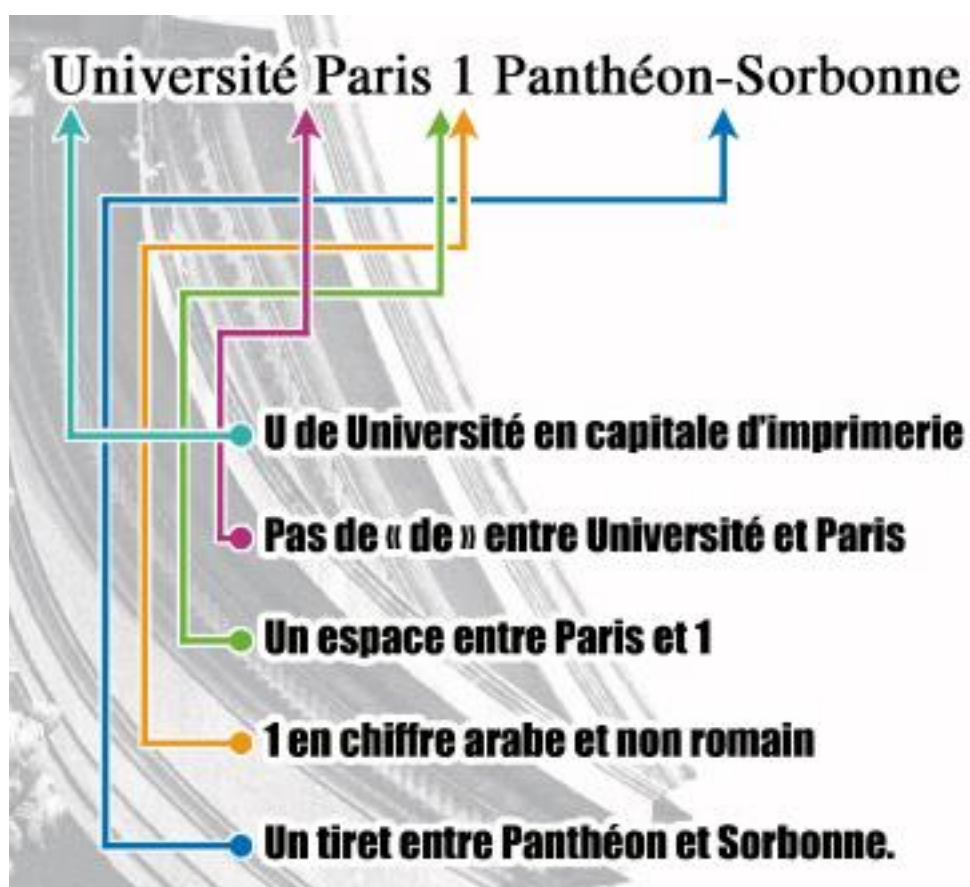
"Comment (bien) nommer son université, sa formation et l'IREST ?"

3 - Comment (bien) nommer son université ?



AIDA-IREST / "Conseils de pros" N°1

3 - Comment (bien) nommer son université ?



(Source : "Comment mentionner Paris 1 ?"
Journal de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Novembre 2007, page 10)

Le nom d'une université agit comme une marque ... à condition d'utiliser sa dénomination exacte, ici "Paris 1 Panthéon-Sorbonne" :

"Les universités parisiennes et en particulier celles dépositaires de la dénomination Sorbonne ont des intitulés voisins. Pour éviter les confusions, il est donc recommandé de citer votre université dans son nom intégral."

(Source : "Comment mentionner Paris 1 ?"

Journal de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Novembre 2007, page 10)

"La Sorbonne" est un bâtiment accueillant trois universités :

- "Paris 1 Panthéon-Sorbonne",
- "Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3",
- "Université Paris-Sorbonne" (Paris IV).

Indiquer que l'on a un diplôme **"de la Sorbonne"** est très approximatif et peut évoquer 3 universités différentes : il faut donc nommer son université suivant le libellé qu'elle préconise.

Le nom **"Sorbonne"** correspondait, en novembre 2014, à un élément intégré dans 130 marques en vigueur en France (source : bases de données marques de l'INPI).

De même **"Paris 1"** est insuffisant : l'impact de la "Sorbonne" semble évident, en France et dans le monde. Ainsi, 3 universités retenant ce nom chargé de sens et d'histoire dans leur nom d'université, "Panthéon" permet de se différencier de l'appellation des deux autres universités concernées.

A noter : Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne donne pas l'autorisation d'utiliser son logo, et donc de le faire figurer dans un CV, sur un site Internet, un réseau social, etc. L'utilisation du nom "Paris 1 Panthéon-Sorbonne" est autorisée (avec ce libellé précis), mais pas sa représentation graphique.

Association Internationale Des Amis de l'IREST

"Comment (bien) nommer son université, sa formation et l'IREST ?"

4- Comment (bien) nommer sa formation ?



AIDA-IREST / "Conseils de pros" N°1

4- Comment (bien) nommer sa formation ?

Il est essentiel de bien nommer le diplôme que l'on prépare ou le diplôme que l'on détient, et pour cela il est recommandé de se référer,

- pour les étudiants en cours de formation, à la plaquette d'information de votre diplôme et de sa spécialité, cf. le site Internet de l'IREST :

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/irest/scolarite/formations>

- pour les anciens étudiants diplômés, à l'attestation de diplôme.

Un exemple : la plaquette de la spécialité "GSVT" du master professionnel Tourisme de l'IREST mentionnait en 2014 :

*Master professionnel, domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(ou MASTER PROFESSIONNEL TOURISME)*

Mention "TOURISME" Spécialité Gestion des Sites culturels et naturels et Valorisation Touristique (GSVT).

Il faut adapter son CV à sa cible, et si l'on rédige un CV destiné à une entreprise, "SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES" est peu parlant, et un bon libellé du diplôme pourrait être :

Master professionnel Tourisme, spécialité "Gestion des sites du patrimoine culturel et naturel et valorisation touristique" (GSVT).

L'expérience montre que dans les CV, sur Internet et les réseaux sociaux, plus que le libellé de l'université ou de l'IREST, c'est celui du diplôme qui est le plus altéré (raccourci, allongé, transformé, avec des spécialités fantaisistes, etc.) : il faut donc éviter de s'appuyer sur une mémoire défaillante et il est préférable de revenir vers le site Internet de l'IREST.

Deux précisions doivent être apportées :

* En 1^{ère} ou 2^e année de Master : il faut l'indiquer ("1^{ère} année de master" étant par exemple plus parlant pour les entreprises que "M1") ;

* Si le diplôme pas encore obtenu : on ne peut donc pas revendiquer l'obtention de ce diplôme, c'est une formation "en cours", un diplôme "en préparation", il faut être explicite à ce sujet.

Association Internationale Des Amis de l'IREST

"Comment (bien) nommer son université, sa formation et l'IREST ?"

5 - Comment (bien) nommer l'IREST ?



AIDA-IREST / "Conseils de pros" N°1

5 - Comment (bien) nommer l'IREST ?

L'IREST est un institut de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, c'est-à-dire, à côté des U.F.R. et autres instituts de cette université, une des composantes de celle-ci. En 2011, l'IREST a fêté son cinquantième anniversaire : créé en 1961 sous le nom de Centre d'études supérieures du tourisme (CEST), l'actuel nom de l'institut date de 1988. C'est dire si de nombreuses générations d'étudiants connaissent ce nom et donc si sa notoriété est significative auprès de nombreuses catégories d'employeurs.

L'I.R.E.S.T. est un acronyme (un sigle qui se prononce comme un nom ordinaire) qui sous sa forme développée correspond à "Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme" :

"Recherche" au singulier et "Etudes" au pluriel !

Par souci d'efficacité, il est recommandé d'utiliser conjointement dans un CV ou autre document, et sur les réseaux sociaux, professionnels ou non :

- le sigle I.R.E.S.T.,
- le nom Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme. (sans oublier de mentionner Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

A noter : l'IREST ne donne pas l'autorisation d'utiliser son logo et donc de le faire figurer dans un CV, sur un site Internet, un réseau social, etc. L'utilisation du nom "IREST" (en signe et en clair), est autorisé (avec ce libellé précis), mais pas sa représentation graphique.

Mise à jour : 5 août 2015